

Marie-France BISHOP

LES TEXTES OFFICIELS DE FRANÇAIS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE 1945 À 1972 : ENTRE TRADITION ET RÉNOVATION¹

Résumé : Entre 1945 et 1972, l'enseignement du français est soumis à des tensions diverses. Il lui faut, d'une part, à partir de 1959, s'adapter aux nouvelles finalités de l'enseignement primaire. D'autre part, on peut supposer que les courants réformistes qui agitent les milieux de l'enseignement depuis la Libération ont une influence sur les préconisations. Enfin, les mouvements de l'éducation nouvelle marquent fortement différentes disciplines à partir de 1969, s'inscrivant dans le mouvement d'idées qui caractérise cette période, après mai 1968. Subissant ces différentes influences, l'enseignement du français et plus particulièrement de la langue va connaître des modifications majeures, à la fin de cette période, modifications que les textes officiels vont officialiser en 1972.

Mots-clefs : Enseignement du français. Textes officiels. Grammaire. Enseignement de la langue. Histoire de la discipline. Rénovation du français.

Les trente années qui s'étendent de la Libération à la publication des Instructions de français de 1972 sont marquées par des modifications importantes du système éducatif français et par une redéfinition des finalités de l'école primaire. Ces changements touchent l'ensemble des disciplines et l'on passe d'un enseignement traditionnel à la préconisation officielle de pratiques renouvelées². Dans le domaine du français, l'une des questions centrales est celle de l'enseignement de la langue, de ses méthodes et de ses enjeux, car plus que les autres aspects de la discipline, c'est celui-ci qui se trouve régulièrement au cœur des débats qui surgissent depuis le XIX^e siècle entre défenseurs des pédagogies nouvelles et traditionalistes. Si les Instructions de 1972 en redéfinissent de manière assez radicale l'enseignement, entre 1945 et 1972, on peut lire dans les circulaires et les arrêtés des tensions entre tradition et rénovation. Ces oscillations peuvent s'analyser selon trois axes. D'abord elles sont le résultat des tentatives d'adaptation à la réforme de 1959³. Ensuite elles

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre de la recherche ANR, REDISCOL, sur l'histoire des disciplines scolaires.

² La pédagogie de l'éveil en 1969, les mathématiques modernes en 1970 et la rénovation du français en 1972.

³ Le décret Berthoin du 6 janvier 1959 institue un cycle d'observation de deux ans ouvert à tous après l'enseignement élémentaire, et prolonge la scolarité jusqu'à 16 ans.

apparaissent comme les conséquences des évolutions sociales et culturelles qui traversent la période. Enfin, ces oscillations manifestent le poids de certains acteurs individuels ou collectifs qui vont jouer un rôle important dans ces atermoiements entre rénovation et tradition.

Cette présentation des transformations de la discipline française dans les textes officiels entre 1945 et 1972 utilise une démarche chronologique dans laquelle se croiseront ces trois axes. La première période s'étend de 1945 à 1959, elle recouvre à quelques mois près la durée de la IV^e République⁴ au cours de laquelle la question des réformes et des méthodes scolaires est centrale. La seconde période qui va de 1960 à 1968 est marquée par la mise en place de la réforme Berthoin et par tout un ensemble d'influences sociales et culturelles fortes, ainsi que par les travaux de la Commission Rouchette. Enfin, la dernière période, de 1969 à 1972, est celle de la préparation et de la publication des Instructions de 1972.

1945-1959 : LA IV^e RÉPUBLIQUE ET LA QUESTION DES MÉTHODES

Les textes de 1945 et l'approche traditionnelle de la discipline

Alors que la période de l'immédiat après-guerre est marquée par un souci important de démocratiser et de réformer l'école, la nécessité d'offrir un cadre réglementaire à l'enseignement primaire conduit les autorités à remettre en vigueur, dès octobre 1944⁵, les Instructions de 1923 et 1938. Dans le domaine de l'enseignement du français, les programmes et horaires de 1923 sont repris sans changements significatifs, sauf pour les cours supérieurs, réduits à une année par le gouvernement de Vichy⁶. Les Instructions de 1923 et 1938 vont demeurer les textes de référence jusqu'en 1972, ce qui signifie que de 1945 à 1972, le modèle en matière d'enseignement du français est celui mis en place par Jules Ferry. Comme le remarque Jacqueline Chobaux (1967), les prescriptions de Jules Ferry ont posé de manière durable les fondements de l'enseignement primaire tant au niveau des objectifs que des principes. Les prescriptions ultérieures se réfèrent ouvertement à ces textes fondateurs et y apportent des modifications qui n'en transforment pas véritablement l'esprit. Les seuls changements importants se produisent en 1923, quand il est conseillé d'abandonner l'enseignement concentrique consistant à revoir chaque année les mêmes notions pour un enseignement progressif, et en 1958⁷ dans des Instructions

⁴ La IV^e République est promulguée le 24 octobre 1946 et la V^e République, le 4 octobre 1958. Ces dates ne recouvrent pas parfaitement celles que nous retenons ici pour l'analyse de l'enseignement du français.

⁵ 12 octobre 1944, Circulaire relative aux horaires et aux programmes de l'enseignement primaire. BO 4, 26.10.1944, p. 206.

⁶ 16 août 1941, Arrêté relatif à l'organisation de l'enseignement primaire élémentaire, signé par Jérôme Carcopino.

⁷ 2 janvier 1958. Instructions concernant l'enseignement de la lecture à l'école primaire. BO 14 du 27.03.58, p. 1103.

LES TEXTES OFFICIELS DE FRANÇAIS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

qui modifient sensiblement la conception et les finalités de la lecture à l'école élémentaire.

Quelle est la démarche préconisée depuis 1882 dans le domaine de l'acquisition de la langue ? Le principe novateur institué par les programmes de la III^e République est de faire écrire les élèves. L'introduction de la rédaction à l'école élémentaire marque un changement de méthode dans l'apprentissage du français. Mais cet exercice nécessite un travail d'acculturation linguistique. Il est nécessaire de faire retenir des modèles et des outils aux élèves qui ne sont pas en mesure d'exprimer correctement leurs idées, comme le mentionnent les Instructions de 1923 : « *Nul n'ignore les difficultés que rencontre l'instituteur dans l'enseignement de la langue française. Lorsque les enfants lui sont confiés, leur vocabulaire est pauvre et il appartient le plus souvent à l'argot du quartier, au patois du village, au dialecte de la province, qu'à la langue de Racine ou de Voltaire. Le maître doit se proposer pour but d'amener ces enfants à exprimer leurs pensées et leurs sentiments de vive voix ou par écrit en un langage correct. Enrichir leur vocabulaire, habituer les élèves à choisir exactement et à prononcer distinctement le mot propre, puis les amener peu à peu à grouper logiquement leurs pensées et leurs expressions, voilà un programme qui, en dépit de sa modestie, n'est pas de réalisation facile.* »⁸. Pour y parvenir, on commence par la lecture et la récitation des textes littéraires, puis on passe à la leçon de vocabulaire et d'élocution, suivie de la grammaire et de l'orthographe, l'étape ultime étant la rédaction. La référence linguistique est celle de l'écrit littéraire et l'élève ne peut y parvenir que par la constitution d'un bagage composé de citations et d'exemples qu'il aura appris par cœur. Car, pour que l'élève puisse écrire, il faut que « *tous les autres exercices (la lecture et la récitation, les exercices de vocabulaire et d'élocution, les leçons de grammaire et d'orthographe) aient assoupli son langage et aplani les difficultés matérielles que rencontre tout écrivain novice* »⁹. Le modèle traditionnel de l'enseignement de la langue, qui procède par une accumulation des connaissances avant l'écriture est repris sans le moindre changement par les textes de 1945. Les différentes composantes de la discipline y sont organisées de manière à fournir à l'élève des outils pour la rédaction.

L'apprentissage de la langue dépend donc de l'acquisition des éléments grammaticaux, en amont. Il s'agit d'un sujet de débat depuis le Second Empire : faut-il faire apprendre les règles par cœur ? Quelles analyses peut-on conduire avec les élèves ? Peut-on prendre appui sur leurs connaissances du français ? Cette dernière alternative ayant déjà été suggérée par Gustave Rouland, dans une circulaire de 1857¹⁰, puis par Victor Duruy en 1866¹¹. Les Instructions de 1938 choisissent clairement la voie de l'apprentissage mécanique : « *C'est dire que dans l'enseignement du premier degré, il y a une part inévitable de mécanisme qu'il faut avoir le*

⁸ 20 juin 1923, Instructions sur les nouveaux programmes des écoles primaires.

⁹ Id.

¹⁰ 20 août 1857, Instruction relative à la direction pédagogique des écoles primaires.

¹¹ 7 octobre 1866, Circulaire sur la direction qu'il convient de donner à l'enseignement dans les écoles primaires.

courage de reconnaître, et à laquelle il faut non pas se résigner, mais consacrer volontairement du temps, des efforts et de l'intelligence. Ce n'est pas que le maître doive s'interdire de donner à l'occasion quelques explications sur un fait de langue. Mais c'est à la condition de ne pas faire intervenir trop tôt la réflexion et l'érudition. Elles peuvent gêner l'application des habitudes et des réflexes. »¹². Pour conforter cet apprentissage il est nécessaire de prendre appui sur des exemples qui accompagnent les règles et qui en favorisent la mémorisation : « *Il y a plus. La règle est accompagnée d'un exemple, qui doit en rester inséparable : les élèves ne savent pas les choisir eux-mêmes, il faut le leur fournir et exiger qu'ils le retiennent. Cette solidarité mécanique de la règle et de l'exemple est d'une utilité pratique évidente, et présente en même temps un grand intérêt éducatif.* »¹³ Mais cette démarche officielle est fortement critiquée par les défenseurs des méthodes nouvelles, et plus particulièrement par Célestin Freinet qui en dénonce l'inefficacité dès 1923 dans la revue *Clarté*. À partir de 1946, la revue *l'Éducation Nationale* se fait l'écho de ces discussions, publiant des articles qui alimentent les discussions¹⁴. Mais, curieusement, les publications officielles gardent un point de vue constant et semblent se tenir en-dehors des débats.

Faut-il réformer l'enseignement du français à l'école primaire ?

Alors que depuis la Libération la réforme de l'enseignement est au cœur de l'actualité, que dans le secondaire des expériences novatrices comme celles des « sixièmes nouvelles », commencée en 1945, connaissent un certain succès, les textes officiels du primaire semblent peu perméables à cette ambiance générale (Chobaux, 1967). De même, si l'idée d'une réorganisation totale de l'édifice scolaire est débattue dès novembre 1944 dans la commission Langevin-Wallon, les circulaires de la Direction du Premier degré, pour cette période s'attachent, au contraire, à affirmer la pérennité du primaire : « *Alors qu'une réforme profonde de l'enseignement du second degré et de l'enseignement supérieur semble nécessaire, il n'apparaît ni utile, ni souhaitable de bouleverser l'enseignement primaire. On ne saurait notamment toucher qu'avec une extrême prudence à la partie de la scolarité qui s'étend jusqu'au voisinage de la douzième année et qui correspond à l'acquisition des techniques de bases : lecture et écriture de la langue maternelle, calcul. Des progrès peuvent être réalisés, certes, mais sans modification importante de l'organisation actuelle.* »¹⁵ S'affirme ici la certitude que le primaire remplit sa fonction principale : l'acquisition des connaissances et des techniques de bases et qu'il n'est pas nécessaire d'y apporter des modifications. Les deux disciplines permettant l'acquisition des savoirs indispensables, le français et les mathématiques, ne doivent pas être modifiées. Les seuls changements envisagés en 1945 concernent les sciences, l'histoire

¹² 20 septembre 1938. Instructions relatives à l'application des arrêtés du 23 mars 1938 et du 11 juillet 1938.

¹³ 20 septembre 1938. Instructions relatives à l'application des arrêtés du 23 mars 1938 et du 11 juillet 1938.

¹⁴ Plus d'une douzaine d'articles traitant de la question des méthodes pour l'enseignement de la langue sont publiés dans la revue entre 1946 et 1960.

¹⁵ 18 juillet 1945. Instructions en vue de la rentrée des classes. BO 41 du 26 juillet 1945, p. 2843.

LES TEXTES OFFICIELS DE FRANÇAIS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

et la géographie, dont les programmes vont être allégés et les horaires réduits. Pour le français, il est, au contraire nécessaire d'en renforcer l'horaire et d'en conforter la méthode, ce qui sera rappelé jusqu'en 1960.

Pour renforcer l'horaire des deux matières de base, on rogne sur les autres disciplines et, en 1956, on récupère les cinq heures de devoirs en classe (qui remplacent les devoirs à la maison), pour les consacrer à des travaux en mathématiques et français. Mais c'est surtout, sur la méthode et sur les contenus de la grammaire que les textes de la période vont insister. Une première nomenclature est publiée en 1949¹⁶, à la suite des travaux de la commission présidée par Aristide Beslais, directeur de l'Enseignement du Premier degré. Elle est accompagnée du rappel de la méthode de 1923 et 1938, c'est-à-dire la nécessité d'adopter un ordre progressif d'enseignement et de prendre appui sur la mémoire des élèves. Le 5 octobre 1950¹⁷ une nouvelle circulaire sur la progression grammaticale propose un programme pour chaque niveau du primaire, en reprenant les mêmes contenus mais avec quelques allègements sur les particularités orthographiques.

La question de la réforme du français n'apparaît donc pas dans les textes officiels qui font preuve d'un certain traditionalisme, entre 1945 et 1959. L'une des composantes de la discipline est l'objet d'une attention particulière, il s'agit de la grammaire qui est donnée trois années consécutives comme sujet des conférences pédagogiques, en 1949, 1950 et 1951, sans doute sous l'influence d'Aristide Beslais.

1959-1968 : LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La réforme Berthoin de 1959 et les nouvelles finalités de l'enseignement élémentaire

Mais à partir de 1959, les modifications structurelles de l'édifice scolaire vont provoquer une remise en question de ce qui semblait pouvoir se maintenir dans la durée. La réforme Berthoin définit de nouvelles finalités pour l'école primaire dont le but est désormais de conduire les élèves vers la sixième et le problème est de savoir si les enseignements dispensés répondent à cet objectif.

Une première réponse est donnée en 1960 par Michel Lebetre, directeur des Enseignements élémentaires et complémentaires, qui a succédé à Aristide Beslais. Il s'agit d'une circulaire dans laquelle M. Lebetre constate que les élèves qui entrent maintenant en grand nombre en 6^e n'ont pas tous atteint le niveau nécessaire en mathématiques et en français, et se trouvent en difficulté dans le cycle d'observation. L'école élémentaire ne remplit pas sa nouvelle fonction. Les causes en sont diverses, allant du trop grand nombre d'élèves par classe, à la formation insuffisante des maîtres. Mais les solutions envisagées ne varient pas de ce qui avait été proposé au cours des années précédentes : la discipline doit être renforcée et l'on insiste sur

¹⁶ 6 octobre 1949 *Éducation Nationale* 19, p. 1, « Nomenclature grammaticale et analyse ».

¹⁷ 5 octobre 1950. BO 47 du 10 octobre 1950, p. 2543.

l'apprentissage mécanique des notions au programme. L'injonction ministérielle est sans ambiguïté : « *Il est donc recommandé instamment aux maîtres des classes élémentaires de consacrer tous leurs efforts à fixer de manière durable, dans ces diverses matières [les disciplines fondamentales, français et calcul], les connaissances prévues par les programmes. Il n'y parviendront qu'au prix de répétitions fréquentes et d'exercices nombreux. La réhabilitation du rôle de la mémoire, qu'amorçaient déjà les instructions du 20 septembre 1938, devra donc être reprise car il n'est pas douteux que, pour de jeunes enfants, le « par cœur » ne soit la forme la plus authentique et la plus durable du savoir.* »¹⁸ La réponse apportée peut se comprendre de deux manières opposées. On peut y voir le souci conservateur de retrouver ce qui faisait au début du siècle la renommée de l'école primaire républicaine et qui ne fonctionne plus. Mais d'autre part, il est possible de l'interpréter comme une adaptation aux nouvelles exigences scolaires. En effet, en se recentrant sur les deux disciplines fondamentales, l'école élémentaire abandonne ce qui faisait sa spécificité jusqu'en 1938 : former de manière complète des citoyens de classe populaire en leur apportant une culture encyclopédique sur « tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer », selon la formule d'Octave Gréard. En 1960, les nouvelles finalités sont définies dans la circulaire de Michel Lebetre : « *Il apparaît donc avec netteté que le rôle essentiel des maîtres des classes élémentaires est maintenant plus que par le passé d'établir les fondations solides et durables de tout l'édifice scolaire.* »¹⁹. A l'école élémentaire, tous les élèves vont devoir apprendre les mêmes choses, principalement en français et en mathématiques, selon les mêmes méthodes et au même rythme. Le but est d'acquérir de manière stable et durable les connaissances à partir desquelles pourront se développer les aptitudes individuelles dans le cycle d'observation. Le renforcement des disciplines de base et l'apprentissage mécanique de la grammaire est l'une des réponses possibles à la question de la démocratisation de l'enseignement : pour permettre la réussite de tous on doit conforter les bases et s'assurer que tous ont les mêmes connaissances. Le renforcement d'un apprentissage mécanique de la langue, en 1960, est finalement à interpréter dans une vision démocratique et égalitaire.

Les débats sur l'enseignement de la langue

Mais cette conception n'est pas partagée par tous et, entre 1960 et 1964, différents membres du ministère et de l'Inspection générale vont débattre sur les moyens à mettre en place pour faciliter l'entrée en 6^e²⁰. Défendant le principe du renforcement des horaires pour remédier aux connaissances insuffisantes des élèves, l'inspecteur général Jean Le Lay présente en 1961 un rapport au cabinet de Michel Lebetre. Il prévoit de rétablir les travaux écrits à la maison qui ont été supprimés en 1956, les cinq heures de devoirs en classe ainsi libérés étant consacrées au français et au calcul, dont une heure à des exercices de copie. Cette proposition est débattue le 2 mai 1963 lors d'une réunion présidée par Jean Capelle, directeur général de

¹⁸ 19 octobre 1960. BO 37, 1960, p. 3109.

¹⁹ Id.

²⁰ Archives Nationales, Versement n° 19780269, art. 1.

LES TEXTES OFFICIELS DE FRANÇAIS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

l'Organisation et des Programmes scolaires, assisté de René Haby, au cours de laquelle la proposition de restauration des devoirs est rejetée. La voix des rénovateurs, parmi lesquels se trouve Roger Gal, directeur du service de la recherche pédagogique de l'IPN²¹ (Institut pédagogique national) se fait entendre. Pour eux, ce ne sont pas les horaires et les connaissances des élèves qu'il faut renforcer, mais plutôt les programmes du cours moyen qu'il faut alléger pour les mettre à la portée des élèves. Jean Capelle semble adopter ce point de vue et sa position est déterminante, pour lui, le cours moyen est encore conçu comme une classe terminale, alors qu'elle n'est plus qu'une étape dans la continuation des études et c'est pour cela que les programmes doivent être modifiés et allégés. Le 20 juillet 1964, il publie une circulaire concernant le calcul et la grammaire qui constitue un véritable changement de perspective. Il y est fait état des évolutions que connaissent les conceptions pédagogiques et des transformations de programmes qui doivent être envisagées. Enfin, et cela est véritablement un discours institutionnel nouveau, il est rappelé aux maîtres que : *« la grammaire ne doit pas être considérée comme une discipline distincte, indépendante, portant en elle sa propre fin. L'exercice grammatical, en effet, ne prend son sens et sa motivation que s'il contribue à l'enrichissement de l'expression orale et écrite. Il doit conduire l'enfant à observer les faits du langage, à comprendre la signification et la valeur des tours et des structures que l'usage lui fournit, à les disposer à l'intérieur de la phrase, dans l'ordre et la perspective qui correspondent à la succession des faits et au mouvement de la pensée. »*²². Cette mise au point sur les finalités de la grammaire correspond à la volonté de rompre avec le mouvement amorcé depuis le début des années cinquante, consistant à conférer à l'enseignement grammatical une certaine autonomie, avec les constantes redéfinitions des contenus à acquérir. Enfin, la dernière particularité de cette circulaire est l'allègement important du programme de grammaire, puisqu'il est attendu des élèves de CM2 une bonne assimilation du programme de CM1, celui de CM2 étant dorénavant facultatif et repoussé au cycle d'observation. Pour la première fois les textes officiels prennent en compte les possibilités des élèves plutôt que les contraintes de la programmation : *« Il importe de choisir, d'aller à l'essentiel, de limiter nos ambitions aux possibilités réelles de l'enfant, de ne pas lui imposer un rythme trop rapide, générateur de lassitude et de confusion. »*²³ On ne considère plus les écoliers comme responsables des échecs par manque de travail, au contraire, on commence à remettre en question les contenus de la discipline.

Le rôle et l'influence des commissions

Le même débat se retrouve au sein des commissions qui ont pour mission d'envisager la délicate question du passage du cycle élémentaire au cycle d'observation. Leurs conclusions sont parfois contradictoires et rendent compte des deux courants en présence.

²¹ IPN : institut National Pédagogique qui devient l'INRDP en 1970 et l'INRP en 1976.

²² 20 juillet 1964, BO 19, 22.07.64, p. 2312.

²³ id.

La première dont il a été possible de retrouver les archives²⁴ a siégé dans le courant de l'année 1960. Elle est composée de membres de l'IPN, (dont Roger Gal qui en rédige le rapport), de membres de l'Inspection générale, d'enseignants des différents niveaux, de chefs d'établissement, d'un psychologue de l'INOP²⁵, M. Reuchlin, et de psychologues scolaires. Les conclusions de cette commission portent la trace des positions de l'IPN et de Roger Gal, en ce sens qu'elles sont résolument novatrices. S'appuyant sur ce que peuvent apprendre les élèves, la commission souhaite une simplification notable des ambitions du programme de grammaire. De plus elle remet en question l'apprentissage mécanique de la langue et propose, au contraire, une approche reposant sur l'activité intelligente des élèves : « *L'activité intelligente des élèves doit être éveillée, entretenue et développée dans les exercices d'observation et d'étude des faits concrets de langage, des moyens d'expression de la pensée vivante, comme dans toutes les autres disciplines. Les élèves arrivent en 6^e absolument stérilisés par la mécanisation grammaticale. (...) La grammaire n'est pas une fin en soi, mais un moyen de comprendre sa langue et de l'utiliser correctement.* »²⁶ De même, cette commission propose qu'une plus grande attention soit portée à l'expression orale. Mais ces conclusions n'ont pas d'échos immédiats dans les textes officiels, et il faut attendre, comme nous venons de le voir, la circulaire de Jean Capelle en 1964, pour que certaines de ces propositions soient reprises.

Une seconde commission est réunie en 1961, autour de Jean Le Lay, Inspecteur général. Son objet est également de définir les connaissances attendues à la fin du CM2 et d'anticiper les programmes du cycle d'observation. Les propositions qui sont faites reprennent et développent le principe d'un apprentissage mécanique de la grammaire, puisque pour chaque règle, un exemple est donné qui devra être appris et retenu pour s'assurer qu'à la fin du CM2, les élèves ont exactement les mêmes références : « *Il est rappelé que ces exemples, avec les définitions et les règles qui sont formulées, doivent être retenues par cœur. Pour la continuité, la clarté et l'efficacité de l'enseignement grammatical, il est en effet indispensable que ces notions de base soient fixées dans la mémoire des élèves dans les mêmes termes, sous la même forme et avec le même exemple.* »²⁷ L'influence de cette commission est importante puisque ses conclusions sont publiées et considérées comme des Instructions dans le domaine de la grammaire. Une circulaire du 24 octobre 1961 rappelle qu'elles doivent être appliquées dans toutes les écoles.

La troisième commission qui est la plus connue est mise en place en 1963, sous la présidence de l'inspecteur général Maurice Rouchette. La commande du ministre Christian Fouchet et de Jean Capelle est cette fois de préparer des Instructions Officielles, en allégeant les programmes et en les adaptant aux nouvelles finalités de l'école élémentaire. Au cours de deux premières réunions, les 13 juin et

²⁴ A. N. Versement 19880135, art. 4.

²⁵ INOP : Institut National d'Orientation Professionnelle qui devient l'INETOP en 1939.

²⁶ id.

²⁷ 31 août 1961. « La grammaire du cours élémentaire au cycle d'observation (Instructions) », *Documents pour la classe* 98.

LES TEXTES OFFICIELS DE FRANÇAIS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

26 septembre 1963²⁸, il semble que soient retenues les conclusions de la précédente commission Le Lay, tant au niveau de la progression grammaticale que de la méthode d'apprentissage et du renforcement de l'horaire : « en 1961, une commission, présidée par M. l'Inspecteur général Le Lay, a mis au point une progression concernant l'enseignement du français à l'école primaire. Toute innovation dans ce domaine serait donc inutile. Il suffit de rappeler l'existence de cette étude et d'en rendre obligatoire l'application. Par contre, la commission a estimé que l'horaire consacré à l'enseignement de la langue devait être renforcé. »²⁹. Mais, l'influence de deux membres, Roger Gal et Louis Legrand, Inspecteur d'Académie, va changer le cours des réflexions. Trois ans plus tard, en 1966, la commission Rouchette propose un projet d'instruction, rédigé par Louis Legrand qui a succédé à Roger Gal à la direction du service de la recherche pédagogique de l'IPN la même année³⁰. Ce projet, n'est pas immédiatement transformé en Instructions, mais avec l'accord du ministère, l'IPN lance en 1967 une expérimentation, mobilisant des directeurs et professeurs d'Écoles Normales qui, avec l'aide d'équipes volontaires, vont tester ces propositions sur le terrain.

Ce projet d'Instructions marque une rupture notable avec les précédents textes prescripteurs de français. Il redessine les contours de la discipline en se référant aux méthodes actives du GFEN et de la pédagogie Freinet. L'objectif reste le même : il s'agit d'apprendre à manier une langue élaborée, mais les démarches sont rigoureusement contraires : on part des pratiques linguistiques courantes pour conduire les élèves vers des registres plus soutenus en accordant la priorité à la communication orale. La démarche d'acculturation qui était celle des Instructions précédentes est remplacée par le souci d'imprégnation puisque l'on prend appui sur les connaissances intuitives de la langue et que l'apprentissage se fait par la pratique. La rédaction n'est plus la finalité, c'est l'expression qui en constitue le point de départ et d'arrivée. Les autres matières du français sont directement liées à cette nécessité de pratiquer la langue pour communiquer. La grammaire, par exemple, ne peut être apprise pour elle-même : « À l'école élémentaire il s'agit moins par l'enseignement grammatical d'acquérir des connaissances théoriques que de prendre des habitudes correctes »³¹, son objectif est, comme pour le reste de la discipline, de permettre la communication.

1969-1972 : LA PRÉPARATION ET LA PUBLICATION DES INSTRUCTIONS DE 1972

L'expérimentation et le plan de rénovation

L'expérimentation du projet d'Instructions est programmée sur quatre années, de 1967 à 1971. Elle doit se dérouler en trois phases avec une extension du

²⁸ A. N. Versement 19880135, art. 4.

²⁹ A.N. Versement 19780269, art. 1.

³⁰ Cette succession s'effectue à la suite du décès de Roger Gal en 1966.

³¹ « Projet d'Instructions » — *Recherches Pédagogiques* 38, 1969, p. 64.

nombre d'écoles concernées. L'IPN qui en assure le pilotage est chargé d'organiser des journées de formation et d'étude pour réunir les équipes engagées dans ce processus. Des professeurs d'école normale, comme Hélène Romian vont jouer un rôle important dans le pilotage et l'organisation de ces expérimentations.

Plusieurs stages nationaux de formation sont organisés à Sèvres³². Le premier qui se déroule du 12 au 16 novembre 1968 a pour but de donner aux animateurs des équipes locales des bases communes, et de coordonner les actions des Inspecteurs et des directeurs d'Écoles Normales engagés dans le dispositif. Le second stage qui se déroule du 20 au 23 mai 1969 permet de combler les lacunes théoriques dans le domaine grammatical qui étaient apparues au cours du premier stage. Les exposés sont pris en charge par des universitaires linguistes, tels qu'Émile Genouvrier et Jean Peytard, qui apportent sur le terrain les théories de la grammaire distributionnelle et générative, lesquelles vont être décisives pour la suite de la rénovation. L'étude de la langue se veut, à partir de ces théories, plus descriptive qu'analytique, fondée sur la double approche implicite et explicite. On entend donner aux élèves, de manière implicite, les moyens de construire des énoncés oraux et écrits en leur faisant pratiquer et varier des structures linguistiques par des exercices structuraux inspirés de l'enseignement du français langue étrangère. L'approche explicite est celle de l'analyse grammaticale qui permet d'accéder à la maîtrise consciente du système linguistique. Ces différentes approches sont répercutées et testées sur le terrain et l'ensemble des travaux est rassemblé et analysé par les équipes de l'IPN. Un stage de réécriture du projet d'Instructions est organisé à Paris du 24 au 27 novembre 1969. Le document qui est issu de ces travaux et achevé au début de 1971 est connu sous le nom de plan de rénovation ou plan Rouchette, sa rédaction est coordonnée par Hélène Romian, Georges Jan et Émile Genouvrier. Il est publié un an plus tard, en 1971 dans le n° 47 des *Recherches Pédagogiques* de l'IPN. Mais avant cette publication, le plan va susciter une grande polémique alimentée par certains journalistes et universitaires qui s'en déclarent des adversaires acharnés.

La polémique autour du plan de Rénovation

En 1970, les nouvelles Instructions ne sont pas encore rédigées. Pour les préparer le ministre, Olivier Guichard, installe le 17 mars une nouvelle Commission chargée de la rénovation de l'enseignement du français de l'élémentaire au secondaire. Pierre Emmanuel, poète et académicien en est le président, Maurice Rouchette et Louis Legrand y siègent également. Le ministre ayant demandé expressément, dans sa lettre de mission, que soient examinés les travaux de la Commission Rouchette³³, la Commission Emmanuel y consacre une partie de ses premières séances. Après analyse, il lui apparaît que le texte est complexe, qu'il doit être accompagné d'un important dispositif de formations dans les écoles et d'une période de sensibilisation, mais qu'il constitue une bonne base pour les Instructions officielles. En octobre 1960, le plan Rouchette est voté par la Commission, seuls deux membres votent contre, il s'agit de Roger Ikor, professeur de lettres au lycée Condorcet et de

³² Les travaux de ces stages sont publiés dans la revue de l'IPN, *Recherches Pédagogiques*.

³³ A. N. Versement 19780674, art. 1.

LES TEXTES OFFICIELS DE FRANÇAIS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Marcel Picard, professeur de littérature à la Sorbonne. Ce dernier va contribuer au développement d'une vaste polémique contre le Plan de Rénovation, en 1971. Certains journaux comme *le Figaro* et *La Revue des Deux Mondes* se montrent particulièrement véhéments.

Que reproche-t-on au projet de rénovation du français ?

La polémique s'attache à tous les éléments du Plan. La démarche qui consiste à partir de l'élève semble être un renoncement aux ambitions culturelles de l'école primaire traditionnelle. D'une manière générale, en abandonnant certains exercices, tels que la dictée ou les entraînements de grammaire traditionnels, les réformateurs sont soupçonnés de brader l'enseignement de la langue. La place du maître qui laisse la parole à l'élève et délaisse les cours magistraux est également ressentie comme une remise en question de l'autorité de l'adulte et de la formation morale dispensée par l'école. C'est finalement l'esprit même de la réforme qui est perçu comme un danger moral, voire politique, comme l'affirment deux membres de l'Association pour l'enseignement du français, dans un article du journal *Le Monde*, daté du 1^{er} décembre 1971 : « *De graves menaces pèsent actuellement sur l'enseignement du français et, par là même, sur la langue et la civilisation française. Il s'agit d'une tentative avouée ou inavouée, consciente ou inconsciente, pour préparer une révolution culturelle, prélude à une subversion généralisée. A cette fin, on entend couper de leurs racines de nouvelles générations en les privant de toute référence linguistique, intellectuelle, artistique ou morale, de façon à les livrer sans défense à toutes les manifestations idéologiques par la voix des slogans et l'intoxication.* ». Ces arguments sont fréquemment repris par les détracteurs de la Rénovation qui craignent un bouleversement profond des valeurs que l'enseignement du français contribuait à transmettre et un abandon des grandes références culturelles. Le débat se répercute jusqu'à l'Élysée où le président de la République, Georges Pompidou, se montre réfractaire à la rénovation (Chobaux et Segré, 1981). Face à ce déchaînement, le recteur Gauthier publie le 26 janvier 1971³⁴ une circulaire rappelant que les seuls textes applicables dans les écoles sont les instructions officielles en vigueur et qu'aucun autre texte ne peut s'y substituer. Le ministère entreprend de préparer de nouvelles Instructions, avec la collaboration de l'Inspection générale. Celles-ci seront publiées le 4 décembre 1972³⁵, sans que la Commission Emmanuel ait été consultée.

POUR CONCLURE

Les nouvelles Instructions sont reçues de manière très contrastée. Alors qu'elles se présentent comme une étape dans l'enseignement du français, comme un texte en rapport avec les transformations scientifiques et sociales et comme la suite de l'expérimentation, elles sont lus par certains comme un écrit de compromis, ayant pour fonction de désamorcer la crise soulevée par le Plan de Rénovation. Ce-

³⁴ BO 4, 28.01.1971, p. 320.

³⁵ BO 46, 7.12.1972, p. 3978.

M. F. BISHOP

pendant, ces Instructions sont indéniablement novatrices car elles modifient durablement toute l'architecture de l'enseignement du français. La manière dont sont distribuées les matières du français est révélatrice de la nouvelle conception de l'apprentissage de la langue. L'ordre traditionnel de 1923 ou 1938 est définitivement bouleversé. Dans les Instructions de 1972, les sous-matières sont réparties en deux grandes familles : les activités de communication et les activités spécifiques. De nouvelles rubriques font leur apparition : celle des « échanges oraux » qui n'existait pas jusqu'alors, et la poésie, qui remplace l'exercice de récitation et introduit une nouvelle dimension, celle de la créativité enfantine. Ces Instructions qui constituent un tournant important dans l'enseignement du français représentent la réponse tardive de l'institution confrontée aux modifications structurelles de l'école primaire en 1959. Au cours de ces douze années, l'enseignement du français a longuement hésité entre tradition et rénovation.

Marie-France BISHOP
IUFM Nord-Pas de Calais
Université d'Artois
Équipe Théodile

Abstract : Between 1945 and 1972, the teaching of French was subject to a diversity of tensions. On the one hand, it had to adapt to the new objectives of primary teaching set in 1959. On the other hand, official recommendations were influenced by the reformist trends which were present in the teaching milieu since the end of World War II. Eventually, following the intellectual movements that flourished after May 1968, the New Education movements had a strong impact on several disciplines. Because of these different influences, the teaching of French – especially in its linguistic aspects – underwent major transformations at the end of the studied period, and this evolution was formalised by the 1972's official instructions.

Keywords : Teaching of French. Official instructions. Grammar. Teaching of language. History of the French discipline. Renovation of French.

Bibliographie

- Chervel A. (1995) *L'enseignement du français à l'école primaire*, t. 3, 1940-1995. Paris : INRP.
- Chervel A. (2006) *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris : Retz.
- Chobaux J. & Segré M. (1981) *L'enseignement du français à l'école élémentaire : quelle réforme ?* Paris : PUF.
- Chobaux J. (1967) « Un système de normes pédagogiques. Les Instructions officielles dans l'enseignement élémentaire français » — *Revue Française de Sociologie* VIII (34-56).
- Prost A. (1992) *Éducation, société et politiques*. Paris : Le Seuil.